

**Bureau du 3 janvier 2005**

**Décision n° B-2005-2813**

commune (s) : Fontaines sur Saône

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Libération et appartenant à la SCI les Roseaux**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 22 décembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir une bande de terrain nu de 169 mètres carrés environ dépendant d'une parcelle cadastrée sous le numéro 96 de la section AD et appartenant à la SCI les Roseaux.

Cette parcelle, située rue de la Libération à Fontaines sur Saône a été nécessaire à l'aménagement de la voie à laquelle elle est déjà incorporée.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, cette acquisition interviendrait à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Libération à Fontaines sur Saône et appartenant à la SCI les Roseaux.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499 pour ordre en dépenses - exercice 2005 - compte 211 200 - fonction 822 et en recettes - compte 132 800 - fonction 822.

**4° - Le montant** à payer en 2005 sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822, à hauteur de 600 pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,